



L'APERÇU DE...

Benjamin DUMORTIER

Vice-Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault en charge de l'aménagement du territoire, du SCOT et du PLUi

Depuis 2014, les 38 communes de la Pévèle Carembault forment un territoire d'ancrage rural, une communauté, composé de villages et de villes-centre.

Cette ruralité limitrophe de cinq agglomérations denses, dont celle de la MEL, confère à notre intercommunalité une attractivité importante qui nous engage en matière d'aménagement pour vivre en symbiose avec les ensembles urbains qui l'entourent.

Afin de respecter notre projet de territoire, en veillant à son équilibre et à son identité, il faut travailler dans l'intérêt général.

L'élaboration de notre premier PLUi est un outil clé pour agir sur l'ensemble des dimensions du projet de territoire, car il souligne aussi la nécessité de cohésion entre les communes. Les ateliers de concertation mis en place avec l'ADULM, tout au long de l'année 2023, sur l'ensemble du territoire, ont participé à cet objectif, en invitant les élus locaux et les habitants à partager leurs idées pour l'avenir de la Pévèle Carembault. C'est un travail constructif !



Avelin - Propriétés ADULM 2022
© Philippe FRUTIER - Altimage - 2020

LA CARTE DU MOIS

ÉVOLUTION DES ESPACES URBANISÉS ENTRE 2005 ET 2022



Cette carte présente les évolutions de l'urbanisation des communes de la Pévèle Carembault entre 2015 et 2022.

Elle s'appuie sur une analyse du référentiel géographique d'occupation du sol en deux dimensions (OCS2D), produit par photo-interprétation de photographies aériennes, qui couvre le territoire de la Pévèle Carembault en 2005, 2015 et 2020. Une analyse complémentaire a été réalisée en suivant la même méthodologie afin d'analyser l'urbanisation entre 2020 et 2022.

Les surfaces représentées correspondent aux espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) de 2015 qui se sont urbanisés jusqu'en 2022. Chaque surface est ensuite caractérisée par sa vocation constatée une fois l'urbanisation achevée.

Ainsi, entre 2015 et 2022, 255 ha d'ENAF ont été urbanisés au sein et en dehors de l'enveloppe urbaine des communes, dont 107 ha pour de l'habitat (42%), et 42 ha pour de l'activité économique (16%).

Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY** / Responsable de publication : **Géraldine DESBETES**
Rédaction : **Cyrille VANNEUFVILLE**



+33 (0)3 20 63 33 50 / Centre Europe Azur /
323 avenue du Président Hoover / 59000 Lille
f adu59 adu
adu-lille-metropole.org



L'APERÇU

de l'Agence N°31 · JANVIER 2024



NOTRE DOSSIER
THÉMATIQUE



LES ACTUALITÉS

RENCONTRE « IMAGINONS NOS FUTURS » : 23 JANVIER 2024

Avec la loi Climat et Résilience et l'objectif Zéro Artificialisation Nette, le sol concentre aujourd'hui plus que jamais, les enjeux majeurs et d'avenir pour l'aménagement du territoire, et redistribue dès à présent les cartes de nos choix de développement – qu'ils soient économiques, sociétaux ou urbains. Afin de lancer cette nouvelle année de Rencontres, l'Agence vous propose, en partenariat avec la ville de Lille, d'explorer nos « possibles » futurs à la lumière de regards croisés. Rendez-vous mardi 23 janvier 2024 à 17h30 au Bistrot Saint-So à Lille, aux côtés de Philippe Bihouix, Directeur du groupe AREP et co-auteur de l'ouvrage « la ville stationnaire », pour imaginer des alternatives à nos modèles de développement actuels et s'interroger sur d'autres récits possibles pour la ville résiliente, durable et désirable de demain.



Plus d'infos sur notre site : [Actualités](#)



MIEUX CONNAÎTRE NOTRE TERRITOIRE : NOUVELLES FICHES TRANSFRONTALIÈRES SUR L'EAU

L'Agence a publié de nouvelles fiches thématiques transfrontalières sur l'eau en tant que ressource potable, mais également en tant que voies fluviales et navigables. Le 8 décembre dernier s'est déroulée la dernière rencontre de proximité de l'année, pilotée par Hélène Moenclaey-Allienne, Vice-Présidente de l'Eurometropolis Lille-Kortrijk-Tournai, et réunissant élus et techniciens des communes frontalières de l'Eurométropole. L'occasion de revenir sur la thématique de l'eau à travers différents prismes tels que la qualité de l'eau, ou encore de réfléchir collectivement à la gestion de cette ressource.

Retrouvez l'ensemble des fiches transfrontalières sur notre site

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Présidé par Francis Vercamer, le CA s'est tenu le 7 décembre dernier et a abordé l'état d'avancement du programme de travail, établi sur 2023 et 2024, ainsi que les partenariats et nouvelles coopérations. Un focus a été fait sur le sujet de l'expertise d'usage et la participation citoyenne, leviers pour une agence actrice des transitions. De nombreux échanges ont suivi ces présentations, notamment sur la question des grands projets de mobilité (Canal Seine Nord Europe, SERM, SDIT), de l'énergie et de l'eau.



L'Agence et ses instances vous souhaitent une belle année 2024 !



LE DOSSIER THÉMATIQUE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

CAMPAGNE MODERNE - TERRE D'AVENIR

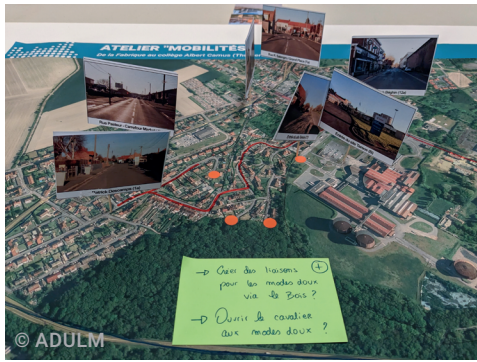
Travailler à une planification durable et écologique, c'est une ambition que l'Agence soutient à l'échelle de l'ensemble du territoire du SCOT. Depuis 2018, l'Agence et la Pévèle Carembault sont engagées dans un partenariat structurant, visant à accompagner le développement de ce territoire. L'expertise de l'Agence, en planification règlementaire et animation territoriale, est sollicitée dans l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) prescrit en décembre 2021 pour les 38 communes de la communauté de communes.

UNE CONCERTATION CONTINUE

L'année 2022 a été marquée par le lancement de la phase diagnostic appuyé par un volet de concertation auprès des élus qui a permis de débattre des enjeux d'habitat, d'environnement, d'aménagement économique ou encore de stratégie foncière en prenant pleinement en compte les objectifs de la Loi Climat & Résilience.

Ces ateliers ont permis la consolidation d'un diagnostic multithématique qui est venu confirmer les engagements du projet de territoire et les objectifs d'aménagement :

- concilier préservation de l'environnement et attractivité (protection de la ressource en eau, reconquérir la qualité écologique des espaces et développer la biodiversité) ;
- répondre aux besoins de logements exprimés par une population variée (permettre à un jeune couple de trouver un logement et proposer des logements adaptés au vieillissement de la population) ;
- accompagner la création et le développement d'entreprise et d'emploi local ;
- construire un parcours résidentiel complet attractif pour les entreprises ;
- gérer l'espace en protégeant les terrains agricoles afin de soutenir une production locale ;
- faciliter les déplacements en transports en commun et en modes doux, en tenant compte de la localisation des équipements structurants.



5 RÉUNIONS PUBLIQUES / 5 THÈMES / 250 PERSONNES

Ces ateliers avec les élus ont par ailleurs préparé le terrain de la concertation publique en février 2023, où les formats ludiques et participatifs ont également été de mise.

Pendant une semaine, 5 réunions publiques (1 réunion par secteur, 1 thème par réunion) ont permis aux acteurs du territoire de :

- s'informer et s'exprimer sur leur futur PLUi ;
- partager les résultats de la phase diagnostic (à chaque réunion) ;
- participer en petits groupes à des ateliers de « mise en situation » et « cas pratiques ».

Ces réunions publiques PLUi ont mobilisé environ 50 personnes par réunion soit 250 personnes au total.

De ces échanges, et notamment de la discussion libre, sont ressortis plusieurs principes pour guider l'action intercommunale ainsi que des leviers qui permettraient de mettre en pratique ces axes d'aménagement dans le PLUi en cours d'élaboration.

ÉTUDE DE DENSIFICATION À LA COMMUNE ET INVENTAIRE DES PARCS D'ACTIVITÉS

En écho avec l'objectif zéro artificialisation nette et les attendus du code de l'urbanisme en matière de densification, « 38 ateliers fonciers » (un par commune) se sont déroulés entre avril et juillet 2023 afin d'affiner la capacité de gisements densifiables et mutables dans les espaces urbanisés.

Si ces ateliers ont permis de rappeler les attentes du législateur dans un objectif de sobriété foncière, ils ont avant tout permis à chaque commune de bénéficier d'un cadre méthodologique pour :

- avoir un état des lieux spatial de l'évolution des sols entre 2005 et 2022 ;
- identifier, à partir de données statistiques et outils cartographiques, les différents leviers de l'intensification de la ville (locaux vacants, friches et espaces densifiables).



© ADULM

En complément, un inventaire des zones d'activités économiques (IZAE) a été réalisé.

Cet inventaire, au-delà d'être un outil d'observation et de suivi auprès des propriétaires et occupants des unités foncières, a permis d'établir un état des lieux de la vacance et de parcelles densifiables, levier d'action pour une utilisation rationnelle du foncier.

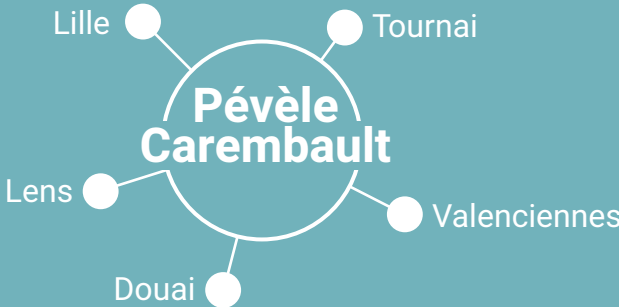
Toutes ces formes de concertation, qui viennent asseoir ou confirmer un état des lieux et des enjeux, sont aussi les premiers vecteurs d'aide à la décision sur les choix d'aménagement utiles au territoire d'ici 2035, prospective indispensable à la tenue du débat sur le projet d'aménagement et de développement durables.



- 2014 : Création de la Communauté de Communes
- 2017 : Projet de territoire à horizon 2026 (actualisé en 2021)
- 9 mars 2020 : Adoption du PCAET
- 7 décembre 2020 : Adoption du schéma cyclable
- 13 décembre 2021 : Délibération prescrivant l'élaboration du PLUi

LES CHIFFRES CLÉS

1 campagne entourée de 5 agglomérations



Un territoire attractif



97 129 habitants en 2020, soit 7,6% de la population du SCOT / +9,6% par rapport à 2008 / +0,77% par an dont 0,40% dû au solde migratoire Comparaison MEL (+4,23% / +0,35% par an dû essentiellement au solde naturel)

Un cadre verdoyant et rural



67% de surfaces agricoles (21 000 hectares)



321 exploitations agricoles



80 km de cours d'eau



150 km d'aménagements cyclables

6 espaces naturels sensibles / 2 forêts domaniales

Une dynamique économique



7 500 entreprises



46 000 actifs / 23 000 emplois

5 000 emplois générés par l'agriculture



© ADULM